



Construction d'un Centre aquatique intercommunal

AMO

Programme
Sport

Performance environnementale :
Démarche environnementale type HQE &
Objectif de consommations énergétiques
(3100 kWh/m².bassin)

→ *Maître d'ouvrage*

Communauté de communes
des Hautes Flandres

→ *Architecte*

Chabanne

→ *Secteur*

Public

→ *Lieu géographique*

Wormhout (59)

→ *Date de livraison*

2021

→ *Surface*

4 000 m²

→ *État du projet*

Réalisé

→ *Nature de l'ouvrage*

Neuf

→ *Coût des travaux*

13 500 000 €

Prestations réalisées

AMO en phase programmation et conception
sur les parties Energie et Environnement
Élaboration du programme sur les volets
Energie et Environnement
Suivi et analyse des études en phase
conception

Caractéristiques techniques

Objectifs de performance sur
les consommations énergétiques (chaleur et
électricité) et d'eau
Enveloppe et équipements techniques
performants
Module d'ultrafiltration pour limiter les
consommations d'eau
Production photovoltaïque en
autoconsommation (75 kWc installés)
Raccordement au futur réseau de chaleur
alimenté à 90% d'ENR



Construction d'un centre aquatique intercommunal composé de :

Un bassin sportif de 525 m², un bassin d'activités de 150 m², un bassin balnéo ludique de 200 m² et une lagune de jeux

Un espace bien-être

Une salle polyvalente

ATTESTATION DE BONNE EXÉCUTION

BAMBECQUE
BERGUES
BIERNE
BISSEZEELE
BOLLEZEELE
BROUCKERQUE
BROXEELE
CAPPELLEBROUCK
CROCHTE
DRINCHAM
ERINGHEM
ESQUELBECQ
HERZEELE
HOLQUE
HONDSCHOOTE
HOYMILLE
KILLEM
LEDERZEELE
LEDRINGHEM
LOOBERGHE
MERCKEGHEM
MILLAM
NIEURLET
OOST-CAPPEL
PITGAM
QUAËDYPRE
REXPOËDE
SAINT-MOMELIN
SAINT-PIERREBROUCK
SOCX
STEENE
UXEM
VOLCKERINCKHOVE
WARHEM
WATTEN
WEST-CAPPEL
WORMHOUT
WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL

Je soussigné, Monsieur André FIGOUREUX, Président de la CCHF, certifie qu'il a été confié au groupement SARL H2O/ AMOES / ESPELIA, une mission de programmation et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un centre aquatique intercommunal sur la commune de Wormhout. Le marché, portant le numéro 2017-08, d'un montant de 104 075 €HT, a été notifié au groupement le 29 mars 2017.

APPRÉCIATION :

Le groupement SARL H2O/ AMOES / ESPELIA a permis par ses conseils et le suivi du dossier d'aboutir au parfait déroulement et aboutissement du projet.

André FIGOUREUX

Président de la CCHF
Maire de West-Cappel